



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés.
a
Mon
bel



04011439

Tribunal de Commerce de Tournai
Déposé au Greffe le 15 JAN. 2004

[Signature]
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination . **CABINET VETERINAIRE DOCTEUR D'HONDT**

Forme juridique . SOCIETE CIVILE A FORME SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège . 7750 MONT-DE-L'ENCLUS (AMOUGIES) VERTBREUCQ, 25

N° d'entreprise . 0460889758

Objet de l'acte : **MODIFICATION DES STATUTS**

Texte

Il résulte d'un acte reçu par le Notaire Albert LOIX, à Tournai, le 8 janvier 2004, en cours d'enregistrement, il résulte que l'associé unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés de la Société Civile à forme de Société Privée à responsabilité limitée «Cabinet Vétérinaire Docteur D'hondt» ayant son siège social à 7750 Mont-de-l'Enclus (Amougies), Vertbreucq, 25, a pris les résolutions suivantes .

1. Conversion du capital en euros et augmentation de celui-ci pour le porter à 18.600 € (dix huit mille six cents euros), sans apport nouveau, et sans création de parts sociales nouvelles, par incorporation d'une somme de sept euros nonante neuf cents (7,99 €) à prélever sur la réserve disponible de la société.
2. Modification des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et les adapter au nouveau Code des Sociétés.
3. Pouvoirs conférés au gérant pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé en même temps : Expédition et statuts coordonnés.

ALBERT LOIX NOTAIRE

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature